
Programme de Formation

Les principes fondamentaux de l'installation et de la maintenance des portes automatiques piétonnes

Organisation

Durée : 5h00

Mode d'organisation : E-learning via une connexion sur une plateforme en ligne

Prix : 91€ HT

Contenu pédagogique

Public visé

Tout professionnel qui participe à la vente, à l'installation et à la maintenance ou encore à l'utilisation des portes automatiques piétonnes.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents types de systèmes disponibles de portes automatiques piétonnes
- Connaître les composants clés et le fonctionnement de portes automatiques piétonnes
- Mettre en place les mesures de sécurité nécessaires et respecter les normes en vigueur

Description

Ce parcours de formation e-learning se compose de 3 modules (connaissances générales, installation et maintenance), de vidéos qui constituent des ressources complémentaires et d'une évaluation finale.

Module 1 – Acquérir les connaissances générales

- Connaître les termes et définitions
- Identifier les principaux types de mise en œuvre
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des interventions
 - Sécurité des intervenants et des personnes
 - Conditions particulières et habilitations associées
 - Plan de prévention
 - Définitions des zones dangereuses
- Installation et mise en œuvre
 - Les étapes d'une installation réussie
 - Les différents cas d'installation et le marquage CE
- Entretien et maintenance
 - Obligations de maintenance
 - Les étapes contractuelles
 - Règles d'intervention sur site
 - Le livret d'entretien
 - Prise d'un contrat d'entretien
- Vidéos Les Portes automatiques piétonnes et Accessibilité
- Evaluation des acquis

Module 2 – Installer des portes automatiques piétonnes

- La préparation du chantier
 - Informations reçues par le titulaire du marché
 - Transport et manutention des blocs portes motorisés pour piétons
 - Moyens de sécurité du chantier
 - Installation du chantier
- L'installation du chantier
 - Contrôles préalables
 - Mise en sécurité du chantier et mise en œuvre des moyens
 - Acceptation et préparation des supports
- La mise en œuvre
 - Déposer l'installation existante (dans le cas d'une rénovation)
 - Poser des nouveaux équipements
 - Vérifier les tolérances de l'ouvrage posé
- La clôture et la réception de chantier
 - Nettoyage du chantier (zone de travail) et gestion des déchets
 - Protection des ouvrages
 - Organisation du retour du matériel et du reste des matériaux au dépôt
 - Réception de chantier avec le client
- Chronologie de l'installation
 - Rappel des différentes étapes (préparation, installation, mise en œuvre, clôture et réception de chantier)
 - Dispositions applicables entre le vas de la porte et le support (étanchéité et accessibilité)
- Cas particuliers
 - Cas des kits de rénovation
 - Cas d'installation d'un bloc-porte existant à un autre emplacement
- Gestion des déchets
 - Types de déchets pour les portes automatiques piétonnes
 - Les DEEE des portes automatiques piétonnes
- Evaluation des acquis

Module 3 – Gérer la maintenance des portes automatiques piétonnes

- L'obligation de maintenance
 - Les dangers d'une porte automatique piétonne mal entretenue
 - La fréquence des visites de maintenance
- Les responsabilités des acteurs de maintenance
 - La responsabilité du client
 - Les responsabilités du mainteneur
 - La responsabilité des organismes de contrôle
- Les étapes de la vie d'un contrat de maintenance
- Etape 1 : Récupérer les documents relatifs à l'équipement auprès du client
- Etape 2 : Faire un état des lieux de la porte automatique piétonne
- Etape 3 : Rédiger le contrat de maintenance
- Etape 4 : Effectuer les opérations de maintenance pendant la vie du contrat
- Les opérations de maintenance
 - La sécurité assurée par le mainteneur
 - Contrôles à effectuer sur le produit
 - Les gammes de maintenance
 - Fréquence de maintenance
 - Remplacement des pièces
 - Essai final de vérification
- Normes et réglementations
- Evaluation des acquis

Evaluation finale



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

La formation est réalisée à distance au moyen d'un ordinateur disposant d'une bonne connexion Internet. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'activités interactives : QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, images interactives...

L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de la première connexion.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé
- Evaluation finale à la fin du parcours de formation

Tout au long de la formation e-learning, l'assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 70% à l'évaluation finale

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation.